

Couëron Sages Infos

N° 5 janvier/février 2011

Editorial

A QUOI ÇA SERT ?

Apparu dans les années 1970, le concept de démocratie participative a connu récemment un fort développement avec la mise en place dans de nombreuses communes de conseils de quartiers, conseil de jeunes, conseil des sages et autres comités consultatifs.

Effet de mode ou durable mouvement de fond ? A Couëron, nous voulons croire qu'il s'agit bien d'un réel changement dans la façon de concevoir l'action publique. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de remettre en cause le pouvoir de décision du maire et de son conseil municipal, seuls représentants

démocratiquement élus par l'ensemble de la population, mais d'ajouter aux savoirs politiques, aux savoirs techniques et aux savoirs des experts ce que les sociologues appellent les « savoirs citoyens », c'est-à-dire les savoirs basés sur l'usage, le bon sens, l'expérience ou l'imagination.

Alors, dans ce contexte, le conseil des sages, à quoi ça sert ? Selon la charte de Blois, charte nationale de référence, « *il est un moyen pour les retraités et les personnes âgées de donner un sens solidaire et citoyen à leur vie par la mise à disposition de leurs compétences, de leur temps, de leur écoute*

dans un esprit de tolérance ». Et la charte précise que : « *Le conseil des sages n'a pas pour vocation la défense des intérêts particuliers des retraités et des personnes âgées, mais le souci du bien-commun* ». C'est donc bien par leur expérience (qu'elle soit privée, professionnelle ou associative), leur disponibilité (ils sont retraités mais pas forcément « débordés » !) et leur pondération (recul et retenue par rapport à l'évènement) que les sages peuvent apporter à la commune leur part de citoyenneté...

Dans cette période que l'on dit « de crise », mais qui est en fait une remise en cause profonde de nos sociétés, le dialogue, l'écoute, la tolérance sont plus que jamais nécessaires. Edgar Morin, philosophe et sociologue de notre temps, le dit ainsi : « *La compréhension entre les humains est la condition de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité* ». Ce qui est vrai à l'échelle de la planète l'est aussi à l'échelle de la commune...

Gérard Gallerand



Le conseil des sages

BARAUD Daniel
BEVAND Marie-Thérèse
BRETECHER Paul
COURGEON Gilbert
DESSAIVRE Robert
DZEPINA Marie

EVANO Jacqueline
FOUILLET Gérard
FROLOFF Yvette
GALLERAND Gérard
KUBIAK Gilette
LEMAITRE René

MAISONNEUVE Janine
MARTIN Alain
MONNERAY René
NORMAND Monique
OWCZAREK Gengu
PAULAY René
PEGE Lucien
PICHERIT Jean
POULEAU Marie-Thérèse
SENARD Joël
VIAU Paul-Max

Election 2011

Fin 2011 aura lieu le renouvellement de la moitié sortante du conseil des sages. Douze postes seront à pourvoir. La dernière élection, en 2008, a vu une hausse très importante de la participation ainsi qu'un nombre de candidats en forte progression.

Nous souhaitons bien sûr que l'intérêt porté par les anciens à notre conseil des sages ne faiblisse pas, et nous invitons toutes les personnes souhaitant rejoindre notre instance à se manifester auprès d'un sage ou du service communication de la Ville.

Partager les actions et les réflexions...

Si la vocation des conseils des sages est de s'occuper des affaires de la commune, il est toujours intéressant et profitable de s'ouvrir sur l'extérieur, de savoir ce qui se passe « ailleurs ». Ainsi, en 2010, notre conseil a participé à plusieurs rencontres :

Le 22 mars à Couëron : rencontres des conseils de Nantes métropole

On sait qu'aujourd'hui de nombreux dossiers concernant la commune ressortent du domaine de la communauté urbaine. Il en va ainsi de la fiscalité, de l'urbanisme, de la voirie, des transports urbains, du traitement des déchets ou de la gestion de l'eau. Dans la perspective de travailler en commun sur ces problèmes, six conseils des sages métropolitains (La Montagne, Bouaye, Saint-Sébastien-sur-Loire, Sautron, Le Pellerin et Couëron) se sont réunis à Couëron le 22 mars dernier.

Mme Vano, élue municipale de La Montagne, a résumé ainsi la situation : « Cette 1^{re} réunion était surtout une prise de contacts qui a permis de jeter les bases d'une réflexion commune. A chacun maintenant de réfléchir et de travailler sur les sujets qui concernent l'ensemble de Nantes métropole avant de nous retrouver pour de nouveaux échanges ».

Le 23 septembre à Saint-Sébastien-sur-Loire : rencontres régionales

Après St-Hilaire-de-Riez (85) et Trélazé (49), la troisième rencontre régionale des conseils des sages des Pays de la Loire s'est déroulée à Saint-Sébastien-sur-Loire. Trente-trois conseils étaient représentés pour participer à des débats organisés autour de trois thèmes : le développement durable et les sages, le devoir de mémoire et sa transmission aux citoyens plus jeunes, les sages et l'isolement des personnes âgées. Ces ateliers furent suivis d'un exposé d'un professeur et géographe d'Angers sur « la précarité des personnes âgées dans les Pays de la Loire ».

La Ville de Pornic s'est portée volontaire pour accueillir les 4^e rencontres régionales en 2011.

Les 8 et 9 octobre à Neufchâteau (Vosges) : congrès de la F.V.C.S.

Le conseil des sages et la Ville de Couëron ont adhéré à la Fédération des Villes et Conseils de Sages (F.V.C.S) en 2005. Quatre personnes ont participé à son congrès les 8 et 9 octobre à Neufchâteau, où elles ont pu rencontrer une centaine de délégués venus de toute la France.

Les échanges ont porté sur :

- la transmission des savoirs, des mémoires et des expériences,
- l'engagement citoyen des aînés,
- la lutte contre l'exclusion et les discriminations.

Chacun a pu, au sein de l'atelier choisi, présenter ses réflexions, ses expériences et s'enrichir de celles des autres.

Le 2^e jour, deux thèmes ont été mis en débat : le problème de la gestion et du traitement des déchets, avec la conférence de Claude Louis (ingénieur ECP), et la présentation du pôle régional de l'eau complétée par la visite de la REANE, régie de gestion de l'eau du canton de Neufchâteau.

Le partage ne se limite pas à la participation aux congrès ou assemblées générales. Les actions entreprises ou les réflexions menées par les uns et les autres font l'objet de « Fiches Actions » consultables sur le site de la fédération.



Congrès de la F.V.C.S
les 8 et 9 octobre à Neufchâteau

Les sages au forum des associations

Le conseil des sages était présent au Forum des associations de septembre dernier, dans le but de se faire connaître et de faire découvrir la commune aux Couëronnais, nouveaux ou non. Les divers

documents et le quiz « Couëron Hier - Couëron Aujourd'hui » ont vivement intéressé les visiteurs en leur permettant de vérifier leurs connaissances de la cité.

Un projet qui avance, un autre qui tarde !

Espace intergénérationnel « Bessonneau »

Les choses avancent ! La crèche et les logements sociaux réservés aux personnes âgées et jeunes couples sont en voie d'achèvement. La structure pour handicapés « ADAPEI » et la partie privée « ICADE » sont en cours de construction. Le conseil des sages a visité un appartement témoin le 15 novembre dernier. L'attribution de ces appartements



Espace intergénérationnel « Bessonneau »

devrait commencer en ce début d'année. Et déjà la liste d'attente est longue...

La préoccupation des sages est d'assurer l'esprit intergénérationnel du site. Pour cela, les sages n'ont pas renoncé à obtenir une salle commune qui soit un lieu de rencontre privilégié. En attendant, une charte « Bonjour voisin » sera proposée à chaque locataire et propriétaire...

EHPAD « Les villas couëronnaises »

Aujourd'hui ce projet est en attente. Malgré l'accord du CROSMS (Centre Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale), l'Agence Régionale de Santé (ARS) a pour le moment refusé, faute de crédits, de prendre en charge les frais liés aux soins. Compte tenu de l'intérêt de notre projet qui se situe en zone prioritaire, nous allons engager des démarches auprès de la présidente de l'ARS et des élus pour obtenir une prochaine autorisation de financement.

Adieu Jacques

Le 19 février dernier, nous avons eu la tristesse de perdre l'un des nôtres : Jacques Lannay. Jacques était arrivé en février 2003 au conseil des sages, où il avait su rapidement se faire apprécier de tous. Toujours calme et pondéré il n'abusait pas de la parole, mais ses interventions sobres et précises contribuaient toujours utile-

ment à faire avancer les débats. S'intéressant particulièrement aux problèmes d'environnement et aux affaires touchant la mémoire et le patrimoine, il avait noué des contacts avec l'association « Autrefois Le Pellerin » pour travailler en commun sur l'estuaire et les rives



de Loire. Il n'aura pas pu aller jusqu'au bout de son action, mais celle-ci se poursuivra puisqu'un groupe de travail vient d'être créé dans cet objectif. Adieu Jacques, mais un adieu qui ne sera pas un oubli...

Déchetteries : pour un écopoint à Couëron

Une étude sur la collecte des déchets menée par notre conseil a fait ressortir la situation particulière de Couëron dans la communauté urbaine. En effet, si notre commune est celle qui a le « privilège » d'abriter l'usine de traitement des ordures et déchets Arc-en-Ciel, elle est aussi celle qui a été « oubliée » dans la répartition des déchetteries et des écopoints.

La carte ci-dessous le montre de façon éloquente !

On nous dit, et c'est certainement vrai, que le coût d'exploitation d'une déchetterie est élevé et que le budget de Nantes métropole ne permet pas d'en ouvrir une supplémentaire à Couëron. Soit ! Mais dans ce cas, ne pourrait-on pas au moins installer ce que dans d'autres villes on appelle une écostation ou un écopoint, c'est-à-dire un lieu destiné spécifiquement au dépôt des déchets verts ? L'es-



pace ne manque pas près de l'usine Arc-en-Ciel, l'infrastructure peut être simple et peu onéreuse. Quant au transport (si ces déchets ne sont pas traités sur place), ce ne sont pas les camions qui manquent et qui font généralement un retour à vide après avoir déposé leur cargaison à l'usine...

A l'heure où l'on s'apprête à nous appliquer une taxe-carbone pour nos déplacements automobiles, il semble pour le moins paradoxal d'obliger les Couëronnais à faire 20 kilomètres aller-retour pour aller déposer leurs tontes de pelouse et leurs tailles de haies à Tougas !

C'est pourquoi le conseil des sages, réuni le 14 septembre 2009, a demandé à la municipalité couëronnaise d'intervenir avec force auprès de Nantes métropole pour obtenir rapidement l'ouverture d'un site de dépôt des déchets verts à Couëron.

Proposition pour la création d'un lieu de mémoire à Couëron

La préservation et la transmission de la mémoire sont un des domaines de réflexion du conseil des sages qui a mis en place, à ce titre, une commission « Culture – Mémoire – Patrimoine ».

Il y a quelques semaines nous avons été contactés par Mme Chassé, fille de M. Paul Perrin, qui fut directeur de Tréfimétaux de 1960 à 1972, et petite-fille de M. Jules Perrin, ingénieur de l'usine qui s'appelait alors Pontgibaud, et maire de Couëron de 1935 à 1940. Mme Chassé a souhaité confier au conseil des sages plusieurs documents ayant rapport avec l'usine, notamment la lettre d'embauche de son grand-père, datée de 1912 et signée du directeur Emile Paraf, et un cours d'industrie locale datant de 1896

rédigé par M. Terrien, directeur de l'école primaire publique de Couëron et arrière-grand-père de M. Chassé. Elle nous a également remis un pochoir en cuivre qui servait autrefois à marquer les sacs et les caisses de plomb produits par l'usine.

Ce legs nous a amené à réfléchir sur les moyens de mettre en valeur tous les témoignages de notre histoire...

Dans cette perspective, le conseil des sages, constatant qu'il n'existe pas actuellement à Couëron de lieu susceptible d'accueillir ce genre d'exposition permanente, a demandé la création d'un « lieu de mémoire » bien identifié et accessible au public. Conscients qu'il serait

difficile et coûteux d'ouvrir une salle publique supplémentaire, nous avons pensé que ce « mini-musée » devrait être intégré dans la future médiathèque. Il pourrait ainsi, dans un cadre adapté et sous la surveillance du personnel, rassembler objets, documents, photos, et comprendre également le fond d'histoire locale de la bibliothèque.

Cette demande, sous forme de « vœu du conseil des sages », a été transmise à M. le maire à l'issue de la séance plénière du 28 juin dernier.

Pochoir
Pontgibaud

